

INVITATION A REJOINDRE L'ASBL « AMPTRAIDE »

Créée le 30/11/07, l'asbl Amptraide souhaite contribuer à améliorer le bien-être et la qualité de vie des amputés par tous les moyens d'action tels que :

- rassembler et diffuser à ses membres toutes les informations utiles : réglementations en vigueur, progrès technologiques, possibilités de loisirs adaptés,... L'information des personnes récemment amputées et de leur entourage constitue un objectif prioritaire.
- provoquer l'intérêt pour les recherches dans les domaines technologique, médical, socio-psychologique,...
- œuvrer pour favoriser la qualité des soins d'appareillage et l'égalité des chances pour toutes les personnes amputées.
- soutenir les intérêts des membres (relations avec les instances officielles).
- susciter des manifestations en vue de recueillir des fonds pour mener à bien ses objectifs.

Comment rejoindre et soutenir l'asbl Amptraide ?

En devenant :

- **membre effectif**, ce qui vous permet de collaborer activement aux diverses actions d'Amptraide et d'exprimer votre voix lors de l'assemblée générale,
- **membre adhérent**, ce qui vous permet de bénéficier des services offerts par Amptraide,
- **membre sympathisant**, exprimant ainsi votre soutien à la cause que nous défendons.

La cotisation 2008 est de 10 euros pour les membres effectifs et adhérents et de 5 euros pour les membres sympathisants.

Elle peut être versée au compte **751-2033124-44** de l'ASBL AMPTRAIDE, Champ des Alouettes, 30 à 4557 Fraiture-en-Condroz en mentionnant en communication votre choix : effectif, adhérent ou sympathisant. Merci de nous communiquer éventuellement votre adresse e-mail.

Le président Hubert Siemes et le secrétaire Alain de Brogniez se tiennent à votre disposition pour toute information et/ou suggestion.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir vous « amptraider » avec nous,

Le secrétaire,

Alain de BROGNIEZ

Le trésorier,

Pascal FICKERS

Alain de Brogniez, Rue du Parc 3/081 à 4020 Liège, 04 341 17 14, adebrogniez@yahoo.fr